

**COMPTE - RENDU de la REUNION du CONSEIL MUNICIPAL  
en date du 18 JUIN 2015 à 19 heures**

Etaient présents :

Gustave BOSQ - Monique GELLENS - Michel NORBERT – Christophe MATHERON - Céline CONSTANS – Olivier BERGERETI - Sébastien MARTIN – Daniel ROSSIGNOL

Absents excusés : PIECQ Alain – ALLEC Rémi - SEARD Yves

Secrétaire de séance : Monique GELLENS

**ORDRE DU JOUR**

- **ENQUETE PUBLIQUE SERVITUDES LIGNES THT + PYLONE CAPTAGE**
- **POINT sur PVR VILLARD**
- **CHIFFRAGE TRAVAUX PROTECTION des CAPTAGES de LESTANIT et PRE CHANAZ BAS**
- **LOCATION PARCELLES COMMUNALES AGRICULTEURS**
- **TRAVAUX ONF (parcelle UBAC)**
- **JOURNEE CITOYENNE**
- **BULLETIN MUNICIPAL**
- **QUESTIONS DIVERSES**

Monsieur le Maire accueille les participants et les remercie de leur présence.

Il tient, avant d'aborder l'ordre du jour, à nous annoncer le décès d'André CONSTANS (Dédé). Ses obsèques auront lieu lundi prochain.

Il indique également que nous sommes le 18 Juin, date de l'appel du Général de Gaulle 1940.

Il rappelle le C.R. de la précédente Réunion qui est approuvé à l'unanimité.

(Oubli : Christophe MATHERON était présent à cette réunion).

Olivier BERGERETTI (absent le 12.05, mais ayant donné pouvoir à Daniel ROSSIGNOL) souhaite qu'en ce qui concerne le Règlement PISCINE, on transforme l'abstention en vote CONTRE.

**I – ENQUETE PUBLIQUE SERVITUDES LIGNES THT + PYLONE CAPTAGE**

Le Commissaire enquêteur sera présent en mairie, le **Mardi 23 JUIN de 14 à 17 heures.**, et recevra seulement les personnes concernées par le passage des lignes sur leur terrain (pylônes – pistes).

2 sortes de pylônes sont prévus : les classiques que nous avons l'habitude de voir et les nouveaux (suivant l'implantation) qui sont présentés près de l'Argentière.

Gustave BOSQ précise que lors de la visite sur le terrain, en présence de R.T.E., de M. MICONNET (ARS) et de l'Entreprise THETYS, il a été constaté qu'un pylône était prévu exactement sur le captage.

Il a donc été décidé, bien évidemment, de déplacer ce pylône et de l'implanter de manière à ce qu'il ne soit pas dans les périmètres, immédiat et rapproché, du captage.

Monsieur le Préfet doit prendre un arrêté et les travaux seront entrepris au printemps ou été 2016.

**II – P.V.R LE VILLARD**

Christophe MATHERON, ainsi que Daniel ROSSIGNOL seront présents sur le terrain le Lundi 22 JUIN à 10 heures, lors de la réunion de piquetage avec le SYM 05 et les entreprises.

M. le Maire précise qu'il n'y a pas d'obligation de revêtement sur le chemin qui desservira cet ensemble. .../...

## **II – CHIFFRAGE DES TRAVAUX DE PROTECTION DES CAPTAGES DE LESTANIT ET DE PRE CHANAZ BAS**

Le chiffrage est en cours et les travaux doivent être réalisés d'ici à la fin de l'année.

## **III – LOCATION PARCELLES COMMUNALES AUX AGRICULTEURS**

Actuellement les parcelles communales sont mises à disposition gratuitement aux agriculteurs. Sans revenir sur la gratuité, Monsieur le Maire, sur les conseils du notaire, souhaite officialiser cette pratique par un bail d'un an, renouvelable.

## **IV – TRAVAUX ONF (parcelle communale Ubac vers les PINS)**

L'O.N.F. propose de mettre éventuellement à la vente cette parcelle de bois pour environ 7 000 €. et nous soumet un devis estimatif pour délimiter cette parcelle d'un montant de 2 400 €. Le conseil décide de reporter ces travaux après la vente de la coupe.

## **V – JOURNEE CITOYENNE**

Le rendez-vous est fixé au Samedi 4 JUILLET à 7 heures devant la Mairie. Les gros travaux, avec matériel approprié, semblent difficiles à mettre en œuvre pendant cette journée. Il est demandé aux participants de venir avec leur matériel courant : débroussailleuse, sécateurs etc. Les chemins qui peuvent être nettoyés sont les suivants : Chemin des Pins à Courtez – Station d'épuration, Chemin du Château vers Clos Tartuc, route derrière Loupas, chemin de Lestanit, chemin partant du réservoir de l'Eglise en direction du marais et des terrains Arnaud. Les équipes se formeront lors de la rencontre le matin et le choix des interventions se fera également à ce moment-là. A l'issue de cette matinée un apéritif sera offert par la commune, suivi d'un pique nique tiré des sacs.

## **VI – BULLETIN MUNICIPAL**

Les conseillers ont reçu un projet de ce bulletin par Internet. Nous attendons les observations éventuelles. Il faut qu'il soit distribué courant de la semaine prochaine.

## **VII – QUESTIONS DIVERSES**

**a) Affaire BOLGERT** : Monsieur BOLGERT a retiré sa plainte. Il est décidé de ne pas réclamer les dommages et intérêts prévus. Coût de l'opération restant à charge de la commune : 4000 à 5000 €.

**b) Accessibilité des lieux publics aux personnes handicapées** : G. BOSQ nous informe qu'il a participé à une réunion organisée par l'AMF sur ce sujet, en présence de la Déléguée Ministérielle – Madame Marie PROST-COLETTA. Elle a répondu aux différentes questions qui se posent. Il semblerait que les impératifs des aménagements se soient assouplis. La largeur des ouvertures de passage peut être inférieure à 90 cm ; possibilités de réaliser les travaux par nous-mêmes.

Dans le cas de l'Ecole Intercommunale, la rampe d'accès peut être simplifiée. Nous pourrions ouvrir une porte fenêtre à la place de la fenêtre actuelle qui se trouve à l'arrière du bâtiment, face aux Aiguilles de Chabrières.

**Transfert de la Mairie du Villard à l'Eglise (gîtes sur la place)** : Les membres du Conseil semblent adhérer à ce projet. Les dossiers d'ADAP doivent être déposés avant le 27 Septembre 2015. Gustave BOSQ relance SOCOTEC qui doit réaliser l'étude.

.../...

**c) Aménagement sentier des Aiguilles de Chabrières :** Suite à la rencontre qui a eu lieu avec J.L. GLEIZE, Maire de Réallon, ce dernier précise qu'il est impossible de donner plus de pâturages en compensation de notre accord pour l'aménagement du sentier des Aiguilles.

**d) Atribus :** Olivier BERGERETTI rappelle la demande faite en son temps : installation d'Atribus aux hameaux des Michels et près de l'Ecole pour les enfants des écoles. Il comprend très bien qu'il peut s'agir d'une difficulté de budget, mais aimerait qu'une position soit prise. Il est donc envisagé de reprendre ce projet et d'éventuellement faire exécuter les travaux par l'AFPA de GAP, Pascal ROSSIGOL se propose de le faire avec les stagiaires.

**e) Columbarium :** Celui-ci doit être livré le 23 ou 24 JUIN.

**Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20 H. 45.**

